

plusieurs heures dans les diverses parties de la prison. Tout ce qui tient à la tenue de l'établissement, à la nourriture des prisonniers, respire l'ordre et la régularité. Mon guide me semble un homme d'un grand sens et d'une grande modération d'esprit. Il est partisan du système en vigueur dans le pénitencier, il n'en est point engoué. Je l'interroge d'abord sur le temps qu'on passe ordinairement dans la prison. Ce temps est au moins d'un an. Je suis porté à croire, comme je l'ai vu dans les rapports officiels, qu'il faut, pour que le traitement moral auquel la solitude soumet les prisonniers porte des fruits, qu'il ait une certaine durée. D'autre part, une trop grande prolongation de la peine serait terrible. On n'est jamais au pénitencier moins d'une année; le maximum de la condamnation est douze ans; mais ce maximum ne s'applique guère. Selon mon interlocuteur, la peine ne devrait guère dépasser quatre ans. Pour sept prisonniers sur dix, la condamnation à douze ans serait pire que la mort. Le *warden* croit le système pensylvanien salutaire en lui-même, mais il n'en exagère point les avantages. Il admet qu'il peut régénérer le coupable, sans prétendre qu'il le régénère toujours. Ce châtement a un inconvénient que plusieurs autres partagent avec lui, mais peut-